



mairie de cavan

10, RUE GÉNÉRAL DE GAULLE

22140 CAVAN - tél. : 02.96.35.86.09

fax : 02.96.54.60.09

e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr

tí ker kawan

10, hent jeneral de gaulle

22140 kawan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix sept, le quinze décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, DENIS C, MERRIEN D, LE PESSOT E, BOUGAN M, LE PERU B, PETIT S, DAVAI E, MALLEGOL J, LOZAHIC C, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D, MORCELL S.

ABSENTS : Mr NICOL J (procuration à Mr OFFRET M)

OBJET : Tableau des adjoints

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, la délibération du 28 mars 2014, fixant à quatre (dans la limite de 30 % du conseil municipal), le nombre d'adjoints au maire de Cavan.

Considérant la démission de Mr CAPITAINE René en qualité de conseiller municipal à la date du 1er décembre 2017 (avec accord de Mme La Sous Préfète de Lannion en date du 1er décembre 2017) ;

Considérant l'article L 270 du code électoral selon lequel, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste, dont le siège devient vacant pour quelque cause que se soit. Le remplaçant n'a pas obligation d'être du même sexe que celui de la personne dont le siège est devenu vacant ;

Considérant la fonction de 1er adjoint au maire, occupée par Mr CAPITAINE René ;

Il y a lieu :

- d'installer en tant que nouveau conseiller municipal, Monsieur MORCELL Sylvain
- de reprendre le tableau des adjoints au maire de Cavan tel qu'il a été acté par délibération en date du 4 septembre 2014.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, "chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui de l'adjoint qui a cessé ses fonctions se trouve donc promu d'un rang au tableau des adjoints". Du fait du départ du 1er adjoint, les 3 adjoints suivants se trouvent promu d'un rang.

Le nouveau tableau des adjoints s'établit donc ainsi :

Catherine DENIS, premier adjoint
Daniel MERRIEN, deuxième adjoint
Elodie LE PESSOT, troisième adjoint

Le poste de 4e adjoint devient dès lors vacant. Il est donc proposé d'élire un nouvel adjoint.

L'article L2122-7-2 du CGCT précise que dans les communes de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

Dans le cas présent, s'agissant d'un seul siège à pourvoir, les bulletins ne pourront comporter qu'un seul nom.

Aussi, au nom de la majorité municipale, la candidature de Mr Michel BOUGAN est présentée.

Vu le procès verbal du scrutin ;

Election du quatrième adjoint :

Sur 14 votants, plus une procuration, 15 exprimés

Mr BOUGAN Michel

14 voix pour et 1 abstention

Ayant obtenu la majorité absolue, Mr BOUGAN Michel est proclamé 4e adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions.

Le nouveau tableau des adjoints s'établit donc ainsi :

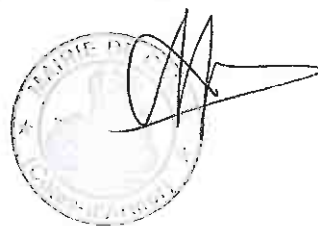
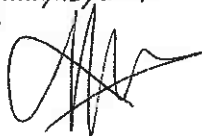
Catherine DENIS, premier adjoint
Daniel MERRIEN, deuxième adjoint
Elodie LE PESSOT, troisième adjoint
Michel BOUGAN, quatrième adjoint

Le Maire

Maurice OFFRET

RENDU EXECUTOIRE

Après Transmission en Sous Préfecture
de Lamoignon le 12/12/2017.....
Près du Maire le 12/12/2017.....
A CAVAN le 12/12/2017.....
Le Maire,





mairie de cavan

10, rue général de gaulle
22140 CAVAN - tél. : 02.96.35.86.09
fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr

tí ker kawan

10, hent jeneral de gaulle
22140 kawan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix sept, le quinze décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, DENIS C, MERRIEN D, LE PESSOT E, BOUGAN M, LE PERU B, PETIT S, DAVAI E, MALLEGOL J, LOZAHIC C, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D, MORCELL S.

ABSENTS : Mr NICOL J (procuration à Mr OFFRET M)

OBJET : Installation de Mr MORCELL Sylvain, nouveau conseiller municipal

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil municipal, suite à la démission de Mr René CAPITAINE, en date du 1^{er} décembre, conformément à l'article L 270 du code électoral, que la réception par le maire de la démission d'un conseiller municipal, a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste, à savoir Mr MORCELL Sylvain.

RENDU EXECUTOIRE
Après transmission en Sous Préfecture
de Lannion le 19/12/2017.....
Publié ou Notifié le 19/12/2017.....
A CAVAN le 19/12/2017.....
Le Maire,



Le Maire

Maurice OFFRET



mairie de cavan

10, rue général de gaulle
22140 CAVAN - tél. : 02.96.35.86.09
fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr

tí ker kawan

10, hent jeneral de gaulle
22140 kawan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix sept, le quinze décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, DENIS C, MERRIEN D, LE PESSOTE, BOUGAN M, LE PERU B, PETIT S, DAVAI E, MALLEGOL J, LOZAHIC C, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D, MORCELL S.

ABSENTS : Mr NICOL J (procuration à Mr OFFRET M)

OBJET : Indemnités des élus

Monsieur Le Maire rappelle aux membres de l'assemblée la délibération en date du 29 mai 2017 fixant les indemnités des élus de la façon suivante :

Maire : 80 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Adjoint au patrimoine et Urbanisme : 95 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Adjoint à la vie scolaire : 70 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Adjoint aux finances et vie associative : 70 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Adjoint à la communication-culture-affaires sociales : 70 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Délégué à la voirie & réseaux faisant fonction d'adjoint : 70 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Suite à la nomination d'un nouvel adjoint (Mr Michel BOUGAN), Monsieur Le Maire rappelle les seuils des indemnités maximales fixés pour les communes dont la population se situe entre 1 000 et 3 499 habitants :

Maire : 43 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Adjoints : 16,50 % l'indice brut terminal de la fonction publique.

Conseillers municipaux : 6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

et propose de fixer les indemnités des élus de la façon suivante :

Maire : 80 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Adjoint aux finances et vie associative (Mme DENIS Catherine) : 70 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Adjoint à la communication-culture-affaires sociales (Mr MERRIEN Daniel) : 70 % de l'indice brut terminal de la fonction publique : 70 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Adjoint à la vie scolaire (Mme LE PESSOT Elodie) : 70 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

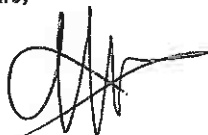
Adjoint au patrimoine et Urbanisme (Mr BOUGAN Michel) : 70 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Délégué à la voirie & réseaux faisant fonction d'adjoint (Mr LE PERU Benoit) : 70 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Conseiller Municipal en charge de la gestion du complexe sportif (Mr PETIT Sébastien) : 68 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les indemnités mensuelles comme indiqué ci dessus avec effet au 15 décembre 2017.

RENDU EXECUTOIRE
Après Transmission en Sous Préfecture
de Lannion le19/12/2017.....
Publié ou Notifié le12/12/2017.....
A CAVAN le18/12/2017.....
Le Maire,



Le Maire

Maurice OFFRET





mairie de cavan

10, rue général de gaulle
22140 CAVAN - tél. : 02.96.35.86.09
fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr

ti ker kawan

10, hent jeneral de gaulle
22140 kawan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix sept, le quinze décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, DENIS C, MERRIEN D, LE PESSOT E, BOUGAN M, LE PERU B, PETIT S, DAVAI E, MALLEGOL J, LOZAHIC C, NICOL PY, BESCO V. NEVEUX D, MORCELL S.

ABSENTS : Mr NICOL J (procuration à Mr OFFRET M)

OBJET : Nomination d'un conseiller délégué à la gestion du terrain des sports

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil municipal, suite à la démission de Mr CAPITAINE René, de la décision de nommer un conseiller délégué en charge de la gestion du terrain des sports.

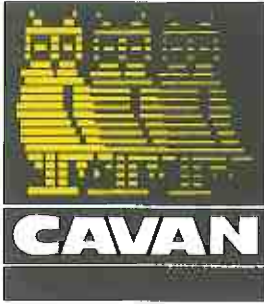
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de nommer Mr PETIT Sébastien, en tant que conseiller délégué en charge de la gestion du terrain des sports.

RENDU EXECUTOIRE
Transmission en Sous Préfecture
à la Préfecture de la Région Bretagne le ... 19/12/2017
ou Notifié le ... 19/12/2017
à la Préfecture de la Région Bretagne le ... 19/12/2017
Le Maire.

Le Maire

Maurice OFFRET





mairie de cavan

10, RUE GÉNÉRAL DE GAULLE
22140 CAVAN - tél. : 02.96.35.86.09
fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr

tí ker kawan

10, hent jeneral de gaulle
22140 kawan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix sept, le quinze décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, DENIS C, MERRIEN D, LE PESSOT E, BOUGAN M, LE PERU B, PETIT S, DAVAI E, MALLEGOL J, LOZAHIC C, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D, MORCELL S.

ABSENTS : Mr NICOL J (procuration à Mr OFFRET M)

OBJET : Nomination d'un représentant à la Maison d'Accueil pour Personnes Agées

Monsieur le Maire, suite à la démission de Mr René CAPITAINÉ, expose à l'assemblée qu'il convient de nommer un représentant à la Maison d'Accueil pour Personnes Agées.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal désigne la personne suivante :

Le représentant : Catherine DENIS

(suppléant : Daniel MERRIEN)

RENDU EXECUTOIRE
Après Transmission en Sous-Préfecture
de Languedoc le 15/12/2017
Publié ou Notifié le 15/12/2017
A CAVAN le 15/12/2017
Le Maire,

Le Maire

Maurice OFFRET





mairie de cavan

10, RUE GÉNÉRAL DE GAULLE

22140 CAVAN - tél. : 02.96.35.86.09

fax : 02.96.54.60.09

e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr

ti ker kawan

10, hent general de gaulle

22140 kawan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix sept, le quinze décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, DENIS C, MERRIEN D, LE PESSOTE, BOUGAN M, LE PERU B, PETIT S, DAVAI E, MALLEGOL J, LOZAHIC C, NICOL PY, BESCO V. NEVEUX D, MORCELL S.

ABSENTS : Mr NICOL J (procuration à Mr OFFRET M)

OBJET : Commissions communales

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, suite à la démission de Monsieur René CAPITAINE, de modifier la composition des différentes commissions communales de la façon suivante (le Maire étant membre de droit de toutes les commissions) :

Personnel et vie scolaire :

Président : Elodie LE PESSOT

Membres : Catherine DENIS – Véronique BESCO – Caroline LOZAHIC

Patrimoine et urbanisme :

Président : Michel BOUGAN

Membres : Julie MALEGOL – Sébastien PETIT - Benoit LE PERU – Daniel MERRIEN – Didier NEVEUX – Jérémy NICOL – Sylvain MORCELL

Voirie et réseaux :

Président : Benoit LE PERU

Membres : Michel BOUGAN – Julie MALEGOL – Sébastien PETIT – Pierre Yves NICOL – Sylvain MORCELL

Finance et vie associative :

Président : Catherine DENIS

Membres : Caroline LOZAHIC – Daniel MERRIEN – Didier NEVEUX – Pierre Yves NICOL

Communication – culture et affaires sociales :

Président : Daniel MERRIEN

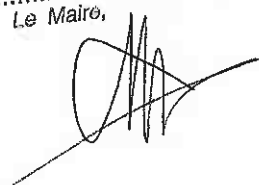
Membres : Caroline LOZAHIC – Catherine DENIS – Didier NEVEUX

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la composition des différentes commissions municipales énumérées ci-dessus.

Le Maire

Maurice OFFRET

RENDU EXECUTOIRE
Après Transmission en Sous-Préfecture
à Lannion le ... 13/12/2017
noté ou Notifié le ... 13/12/2017
à CAVAN le ... 13/12/2017
Le Maire,





mairie de cavan

10, rue général de gaulle
22140 CAVAN - tél. : 02.96.35.86.09
fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr

tí ker kawan

10, hent jeneral de gaulle
22140 kawan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix sept, le quinze décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, DENIS C, MERRIEN D, LE PESSOT E, BOUGAN M, LE PERU B, PETIT S, DAVAI E, MALLEGOL J, LOZAHIC C, NICOL PY, BESCO V. NEVEUX D, MORCELL S.

ABSENTS : Mr NICOL J (procuration à Mr OFFRET M)

OBJET : Correspondant défense

Monsieur le Maire, suite à la démission de Mr René CAPITAINE, expose aux membres de l'assemblée, qu'il convient de nommer un correspondant "défense" qui sera l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du Département et de la Région.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne la personne suivante :

- Monsieur Sébastien PETIT.

Le Maire

Maurice OFFRET

RENDU EXECUTOIRE
Après Transmission en Sous-Protecture
de Lorient le 19/12/2017
Publié au Bulletin le 19/12/2017
A CAVAN le 19/12/2017
Le Maire.





mairie de cavan

10, RUE GÉNÉRAL DE GAULLE
22140 CAVAN · tél. : 02.96.35.86.09
fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr

tí ker kawan

10, hent jeneral de gaulle
22140 kawan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix sept, le quinze décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, DENIS C, MERRIEN D, LE PESSOT E, BOUGAN M, LE PERU B, PETIT S, DAVAI E, MALLEGOL J, LOZAHIC C, NICOL PY, BESCO V. NEVEUX D, MORCELL S.

ABSENTS : Mr NICOL J (procuration à Mr OFFRET M)

OBJET : Nomination des membres de la Commission Communale d'Appels d'Offres

Monsieur le Maire, suite à la démission de Mr René CAPITAINE, expose à l'assemblée qu'il convient de nommer trois membres titulaires et trois membres suppléants pour former la Commission Communale d'Appel d'Offres et précise que commission est présidée par le Maire.

Après en avoir délibéré, sont désignés à l'unanimité, les membres ci après :

Membres titulaires : Julie MALEGOL – Benoit LE PERU – Didier NEVEUX

Membres suppléants : Caroline LOZAHIC – Daniel MERRIEN – Sylvain MORCELL

RENDU EXECUTOIRE
Après Transmission en Sous Prefecture
de Lorient le 19/12/2017.....
Publié ou Notifié le 19/12/2017.....
A CAVAN le 19/12/2017.....
Le Maire,

Le Maire

Maurice OFFRET



mairie de cavan

10, RUE GÉNÉRAL DE GAULLE
22140 CAVAN - tél. : 02.96.35.86.09
fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr

tí ker kawan

10, hent JENERAL DE GAULLE
22140 kawan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix sept, le quinze décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, DENIS C, MERRIEN D, LE PESSOTE, BOUGAN M, LE PERU B, PETIT S, DAVAI E, MALLEGOL J, LOZAHIC C, NICOL PY, BESCO V. NEVEUX D, MORCELL S.

ABSENTS : Mr NICOL J (procuration à Mr OFFRET M)

OBJET : Nomination des délégués au Syndicat Départemental d'Electricité

Monsieur le Maire, suite à la démission de Mr René CAPITAINE, expose à l'assemblée qu'il convient de nommer un délégué titulaire et un délégué suppléant au niveau du Syndicat Départemental D'Electricité :

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal désigne les personnes suivantes :

Délégué Titulaire : Benoit LE PERU

Délégué Suppléant : Michel BOUGAN

RENDU EXECUTOIRE
Après Transmission en Sous Préfecture
de Lorient le 19/12/2017.....
Publié au Musée le 19/12/2017.....
A CAVAN le 19/12/2017.....
Le Maire.

Le Maire

Maurice OFFRET